

LE JOUR, 1946
11 MAI 1946

UNE MALHEUREUSE AFFAIRE

En se plaçant sur le terrain purement libanais (par conséquent sur le terrain des intérêts permanents, des intérêts fondamentaux de ce pays), on ne saurait trop regretter l'incident survenu jeudi soir à la Chambre.

Ce qui est arrivé est exactement l'opposé de ce que conseillait la raison. Nous tenons, quant à nous, le fait pour déplorable.

A propos d'une requête adressée au Président de la République, une querelle a surgi dont il eut mieux valu faire l'économie. Rien n'empêche que nous sachions, les citoyens de ce pays, députés ou simples particuliers, et singulièrement des citoyens en vue, de soumettre des vœux et des griefs au Chef de l'Etat. Ce pourrait être leur devoir ; c'est en tout cas leur droit.

Car le « droit de pétition » est ouvert à tous, qu'il s'agisse du pouvoir exécutif ou du législatif. Il n'y avait pas de motif suffisant pour faire à propos d'un texte politique qu'on pouvait discuter avec modération, une bagarre. La violence verbale est parfois pire que l'autre. Un discours agressif a suscité, dans la colère, une riposte excessive.

Il faut que le sens de l'intérêt général soit bien affaibli pour que de telles histoires soient préméditées par certains, avec ce qu'elles peuvent engendrer de conséquences malheureuses, de rancunes et de haines.

Donc, au départ, une diatribe inopportune quant à la forme, a conduit à la procédure fâcheuse que la presse a relatée : « Qui sème le vent, récolte la tempête ».

Que le Président de la Chambre ait appliqué le règlement, on peut dire évidemment que c'est la règle ; mais la présence d'esprit et les nuances sont des choses qui comptent encore en ce monde. Elles ont toujours leur valeur parlementaire et sociale. Quand on a permis d'un côté un vocabulaire visant des personnes et tout chargé d'explosifs, on doit s'attendre, de l'autre, à voir la déflagration se produire.

Nous ne voulons d'aucune façon donner à l'incident plus d'importance encore qu'il n'en a, ni certes, en aggraver les suites. C'est bien assez comme cela. Notre souci est, au contraire, que le malentendu soit dissipé à tout prix et que de bonnes paroles simples et franches viennent corriger sans retard la double erreur de jeudi.

Pour nous, voyant depuis des semaines et des mois venir l'orage, nous avons préconisé publiquement des entreprises de sagesse. Nous étions en droit de penser que nous ne parlions pas dans le désert. Ce qui est advenu nous désenchante sans nous surprendre.

Gouverner après tout, c'est prévoir ; ce n'est pas attendre que l'irréversible arrive. Cette vieille maxime fatiguée, il faut bien y revenir quelquefois.

Ce n'est pas notre rôle et, plus clairement, ce n'est pas notre intention dans cette circonstance de rechercher les torts, qui sont partagés en tout cas. Nous ne sommes pas coutumiers du byzantinisme et nous avons en horreur l'étroitesse de vues. Mais il nous incombe, comme à tous les citoyens soucieux du bon renom et de l'avenir de ce pays, de défendre dans une matière aussi délicate le bon sens, l'équité et l'ordre.